

LE TROUSSEAU DE L'INTERNE

L'organisation de l'internat nécessite que chaque élève interne dispose d'un trousseau suffisamment complet pour assurer son bien-être et son hygiène de vie.

La literie (lit, matelas, alèse, traversin) + le mobilier sont fournis par l'établissement.

Chaque élève devra apporter au moins :

- Literie :
 - 1 couette pour lit de 0.90 cm
 - une housse de couette
 - 2 draps housses
 - une taie de traversin

- Linge et vêtements :
 - une paire de chaussons
 - des sous-vêtements en quantité suffisante pour une semaine
 - des vêtements de rechange pour la semaine
 - deux chemises de nuit ou pyjamas
 - deux serviettes de toilette + deux gants
 - une tenue de sport
 - 1 ou 2 paires de chaussures et 1 paire de baskets
 - prévoir des vêtements adaptés à la saison

- Matériel :
 - une trousse de toilette complète
 - des cintres
 - un sac à linge (*pour le linge sale*)
 - un cadenas (*pour fermer son armoire personnelle*) avec 2 clefs dont 1 remise aux responsables de l'internat
 - un sac de voyage ou une valise
 - un sac de sport

Tout objet personnel restera sous la responsabilité des internes. Le collège décline toute responsabilité en cas de vol d'affaires personnelles, d'objets de valeur dans la mesure où l'internat est fermé dans la journée.

Il est vivement conseillé de marquer chaque affaire au nom et prénom de l'élève.